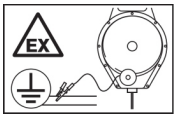


A  **HPCRW30025**
EN 360:2023
EN 1496:2017/B

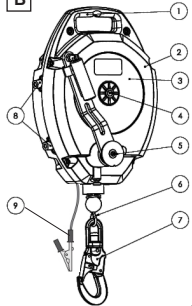
E.1



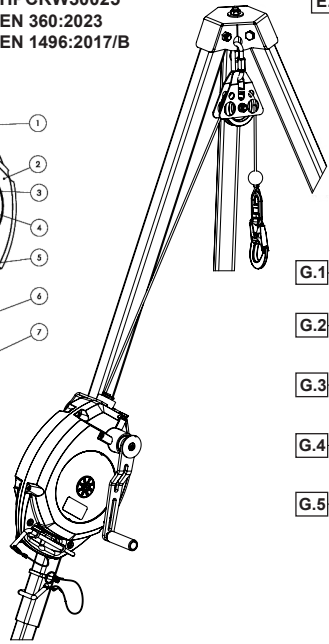
F



B



I



E.2

E.3

E.4

E.5

E.6

E.7



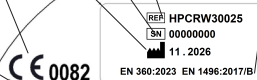
G.1

G.2

G.3

G.4

G.5



G.6

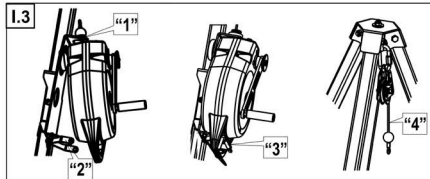
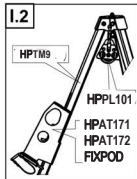
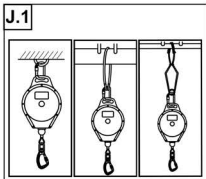
G.7

G.8

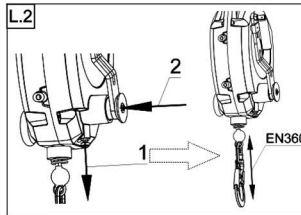
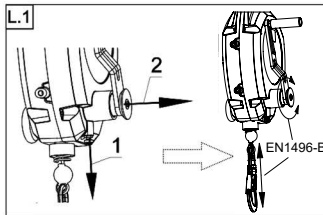
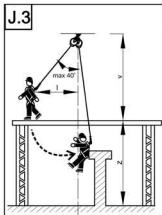
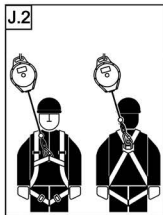
G.9

G.10





I.4	HPTM1	HPTM6	HPTM7 HPTM9 HPTM9L	HPTM9-N HPTM9-W	HPTM9-NFK	HPTM12 HPTM12-2	HPTM13	TM14-ZSE	HPTM15 HPTM15-G XTRAPOD	SAVEPOD	HPLAD001	HPQUAD
	HPAT171	HPAT172	HPAT171 + HPPL101	HPAT171 + HPPL101			HPAT172	HPAT172				
					FXPOD + HPCRW30025	FXPOD + HPCRW30025 + HPPL101		FXPOD + HPCRW30025	FXPOD + HPCRW30025	FXPOD + HPCRW30025	PAD-LAD-UB + HPCRW30025	HPCRW30025



A. ATTENTION : Avant de commencer à travailler avec le système de protection, familiarisez-vous avec le mode d'emploi.

B. DESCRIPTION

Le dispositif HPCRW30025/HPCRW30025G combine les fonctions d'un antichute à rappel automatique et d'un dispositif de sauvetage par élévation. En tant qu'antichute à rappel automatique, il permet d'arrêter une chute qui s'est produite, et en tant que dispositif de sauvetage par élévation, il permet d'évacuer l'utilisateur une fois la chute arrêtée. Il répond aux exigences des normes suivantes : EN 360:2023 et EN 1496:2017/B. Il est conçu pour protéger une seule personne. Le poids autorisé de l'utilisateur doit être compris entre 50 kg et 140 kg.

La version HPCRW30025-G du dispositif peut être utilisée dans un environnement à risque d'explosion.

- 1 - Poignée pour le transport et l'accrochage à la structure
- 2 - Boîtier en alliage d'aluminium
- 3 - Étiquettes d'information et d'identification
- 4 - Tambour enrouleur pour câble avec mécanisme de verrouillage et frein 5
- Treuil manuel avec fonction de levage et de descente
- 6 - Câble de travail en acier galvanisé d'un diamètre de 4,7 mm
- 7 - Mousqueton avec émerillon et indicateur de chute
- 8 - Prises pour fixer l'adaptateur pour l'installation sur un trépied
- 9 - Câble de mise à la terre (HPCRW30025-G uniquement)

C. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

charge de travail maximale : 140 kg ;
 charge de travail minimale : 50 kg ;
 longueur de travail : 25 m ;
 température d'utilisation : de -30 °C à +50 °C ;
 frein automatique pour empêcher une descente incontrôlée de l'utilisateur ;
 commutateur de fonction à deux positions ;

D. DURÉE DE VIE UTILE

Le dispositif peut être utilisé sans aucune date limite, à condition que les inspections périodiques soient effectuées conformément aux directives du fabricant.

E. DESCRIPTION DU MARQUAGE

- E.1 - fabricant du dispositif (nom et adresse),
- E.2 - marquage CE et numéro de l'organisme notifié chargé de la supervision de la production,
- E.3 - mois et année de production,
- E.4 - numéro de série du dispositif,
- E.5 - référence catalogue du dispositif,
- E.6 - numéros et année de publication des normes pertinentes ; classe du dispositif,
- E.7 - mois et année de la prochaine inspection périodique (entretien).

F. UTILISATION DANS UN ENVIRONNEMENT À RISQUE D'EXPLOSION

Le dispositif HPCRW30025-G peut être utilisé dans des zones à risque d'explosion : 1, 2, 20, 21, 22 (selon les normes PN-EN60079-10-1:2021 et EN60079-10-2:2015). Le dispositif est équipé à cet effet d'un câble de mise à la terre qui doit être relié à une structure mise à la terre lorsqu'il est utilisé dans une zone à risque d'explosion.

G. PICTOGRAMMES SUR LE DISPOSITIF

- G.2 - lire le mode d'emploi avant utilisation,
- G.2 - plage de température d'utilisation,
- G.3 - ne pas réparer le dispositif soi-même,
- G.4 - vérifier le dispositif avant de l'utiliser,
- G.5 - déflexion autorisée du câble par rapport à la verticale,
- G.6 - longueur maximale de travail (hauteur de levage),
- G.7 - ne pas lâcher le câble brusquement,
- G.8 - à utiliser uniquement avec un harnais d'antichute conforme à la norme EN361,
- G.9 - ne pas utiliser si le câble est endommagé,
- G.10 - poids autorisé de l'utilisateur (plage),
- G.11 - vérifier avant l'utilisation que le verrouillage est correct,
- G.12 - position d'utilisation correcte/incorrecte,
- G.13 - assurer des conditions de stockage adéquates,
- G.14 - ne pas laisser le câble entrer en contact avec un bord tranchant.

H. FICHE D'UTILISATION

L'entreprise qui utilise l'équipement de protection est responsable de la délivrance et de la tenue à jour d'une fiche d'utilisation pour l'équipement de protection en sa possession. La fiche d'utilisation doit être conservée par la personne compétente responsable de l'équipement de protection au sein de l'entreprise. La fiche doit être remplie avant que l'équipement

ne soit mis en service pour la première fois. Toutes les informations concernant les inspections périodiques, les réparations et les raisons de la mise hors service de l'équipement de protection doivent être consignées dans la fiche. La fiche doit être conservée pendant toute la durée de vie du dispositif. L'équipement de protection non accompagné d'une fiche d'utilisation ne peut pas être utilisé.

- H.1 - Modèle et type de l'équipement
- H.2 - Référence catalogue
- H.3 - Numéro de série
- H.4 - Date de production
- H.5 - Date d'achat
- H.6 - Date de mise en service
- H.7 - Nom d'utilisateur
- H.8 - Inspections périodiques et entretien
- H.9 - Date de l'inspection
- H.10 - Raison de l'inspection / de la réparation
- H.11 - Opérations effectuées / état de l'équipement après l'entretien ou la réparation
- H.12 - Nom et prénom et signature de la personne responsable
- H. 13 - Date de la prochaine inspection

I. UTILISATION AVEC LES TRÉPIEDS

Le dispositif HPCRW30025 peut être utilisé avec différents trépieds de sécurité (voir tableau I-4). Le dispositif peut être fixé à une jambe du trépied (à l'aide des supports de fixation : HPAT171 / HPAT172 / FIXPOD + HPCRW30025 (Fig. I-1) ou accroché à la tête du trépied à l'aide du connecteur HPAZ017T. Lorsque vous travaillez avec certains trépieds (voir tableau I-4), il est nécessaire d'utiliser la poulie HPPL101 (Fig. I, I-2). La méthode de fixation du dispositif dans le support de fixation HPAT171/HPAT172 est illustrée à la figure I-3. Insérez la douille de guidage du câble du dispositif HPCRW30025 dans le trou du support de fixation (étape « 1 »), puis faites-la glisser sur la fourche du support (étape « 2 »). Sécurisez le dispositif à l'aide d'une goupille fendue (étape « 3 »). Tirez ensuite le câble de travail hors du dispositif et passez-la dans la poulie HPPL101 ou la poulie du trépied (étape « 4 »).

- J. RÈGLES D'UTILISATION DU DISPOSITIF EN TANT QU'ANTICHUTE À RAPPEL AUTOMATIQUE CONFORMÈMENT À LA NORME EN 360 Lorsqu'il est utilisé pour la protection contre les chutes de hauteur, le dispositif peut être fixé sur n'importe quel élément structurel ou sur des

trépieds sélectionnés, comme indiqué dans ce mode d'emploi. Le dispositif peut être utilisé en position verticale (suspendu) ou fixé au pied d'un trépied [voir UTILISATION AVEC LES TRÉPIEDS].

Positionnez toujours un dispositif d'ancrage ou un point d'ancrage de manière appropriée et travaillez avec lui de façon à minimiser la possibilité d'une chute, ainsi que la hauteur de celle-ci. Le point d'ancrage fixe doit être situé au-dessus de l'utilisateur, sur une structure solide dont la forme empêche le décrochement spontané du dispositif de la structure fixe. La résistance minimale de l'élément structurel ne doit pas être inférieure à 12 kN. Il est recommandé d'utiliser des points d'ancrage sur la structure approuvés et marqués ou des dispositifs d'ancrage conformes à la norme EN 795. Le raccordement du dispositif au point d'ancrage fixe s'effectue en connectant son support à la structure fixe à l'aide soit du connecteur HPAZ017T, soit d'une longe en câble conforme à la norme EN 362 ou EN 795 (Fig. J-1). Un harnais d'antichute conforme à la norme EN 361 doit être porté sur le corps pendant les utilisations conformes à la norme EN 360. Le câble du dispositif HPCRW30025 ne doit être connectée qu'aux points d'attache du harnais d'antichute (boucles, anneaux), désignés par une lettre majuscule (Fig. J-2). La connexion entre le câble du dispositif HPCRW30025 et l'attache du harnais doit être réalisée à l'aide d'un connecteur conforme à la norme EN 362. Avant chaque utilisation du système d'arrêt des chutes sur le lieu de travail, l'espace libre sous l'utilisateur doit être vérifié afin qu'en cas de chute, l'utilisateur n'entre pas en collision avec le sol ou un autre obstacle présent sur la trajectoire de chute. Si le dispositif est installé en ligne verticale au-dessus de l'utilisateur, l'espace minimum au-dessous de la zone de travail doit être de 1,5 m. Si la corde du dispositif d'antichute à rappel automatique est inclinée par rapport à la verticale, un « effet pendulaire » indésirable se manifeste lors de l'arrêt de la chute. Pour minimiser cet effet, le câble du dispositif ne doit pas être inclinée par rapport à la verticale de plus de 40°. Pour respecter cette condition de travail en sécurité, l'utilisateur ne doit pas s'éloigner horizontalement du dispositif sur une distance « l » supérieure à la moitié de la hauteur du dispositif HPCRW30025 au-dessus de la zone de travail « v ». L'espace libre au-dessous du niveau des travaux réalisés doit être supérieur à 1,5 m + la distance horizontale « l » (Fig. J-3).

- K. RÈGLES D'UTILISATION COMME DISPOSITIF DE SAUVETAGE CONFORMÈMENT À LA NORME EN 1496

À des fins d'évacuation, le dispositif peut être installé sur n'importe quel élément structurel (suspendu verticalement) ou sur des trépieds sélec-

tionnés, comme indiqué dans ce mode d'emploi. Le dispositif peut être fixé à un élément structurel fixe dont la résistance minimale n'est pas inférieure à 12 kN. Le raccordement du dispositif au point d'ancrage doit être fait à l'aide d'un connecteur (REF HPAZ017T) d'une longe en câble conforme aux normes EN 362 ou EN 795 (Fig. J-1). Le dispositif peut également être installé sur la tête du trépied (suspendu verticalement) ou placé sur une jambe du trépied. [voir UTILISATION AVEC LES TRÉPIEDS] Les dispositifs de retenue recommandés à des fins de sauvetage sont les suivants : (1) un harnais de sauvetage et d'évacuation conforme à la norme EN 1497 ou (2) un harnais d'antichute conforme à la norme EN 361. Le câble du dispositif HPCRW30025 doit être relié aux points d'attache du harnais (boucles, anneaux) situés au-dessus du centre de gravité de l'utilisateur au moyen d'un connecteur (mousqueton) fixé à l'extrémité de du câble. Un contact visuel direct et indirect ou d'autres formes de communication doivent toujours être maintenus pendant les opérations de sauvetage. La fonction de levage et de descente est utilisée uniquement à des fins de sauvetage et non pour la manutention des charges. La fonction de levage et de descente du dispositif peut être utilisée à la fois en position verticale et lorsque le dispositif est installé sur un trépied. La fonction de descente du dispositif ne sert qu'à faire descendre l'utilisateur à une distance maximale de 2 m. Pour le sauvetage par descente, un descendeur pour sauvetage conforme à la norme EN341 doit être utilisé.

L. COMMUTATION ENTRE LES FONCTIONS D'ANTICHUTE À RAPPEL AUTOMATIQUE (EN 360) ET DE DISPOSITIF DE SAUVETAGE (EN 1496)
Une seule fonction du dispositif peut être utilisée à la fois : EN 360 ou EN 1496. Pour passer de la fonction EN 360 à la fonction EN 1496, suivez les étapes représentées dans les figures L-1 et L-2. Tirez d'abord sur la goupille de sécurité « 1 », puis l'axe de la manivelle « 2 » (Fig. L-1). En tournant la manivelle, la personne évacuée peut être levée ou descendue de manière contrôlée. Le passage de la fonction EN 360 à la fonction EN 1496 peut se faire notamment lorsque le dispositif est intervenu en arrêtant la chute et qu'il est nécessaire d'évacuer son utilisateur. Pour passer de la fonction EN 1496 à la fonction EN 360, tirez sur la goupille de sécurité « 1 » et insérez l'axe de la manivelle « 2 » à l'intérieur du dispositif (Fig. L-2). Par conséquent, le dispositif HPCRW30025 fonctionnera comme un antichute à rappel automatique.

M. NETTOYAGE

La surface extérieure du boîtier et du câble du dispositif peuvent être nettoyés à l'aide d'un chiffon humide. Il ne faut pas utiliser de substan-

ces caustiques ni de solvants. Laisser sécher le câble du dispositif sans l'enrouler. Après le nettoyage, le câble peut être conservé à l'aide d'une huile pour machines.

N. STOCKAGE

Stocker le dispositif dans un local sec et ventilé, à température ambiante, sans présence de produits chimiques agressifs. Jusqu'à la première utilisation, le dispositif doit être stocké dans l'emballage d'origine fourni par le fabricant.

O. PRINCIPES DE BASE DE L'UTILISATION DU DISPOSITIF COMME ÉQUIPEMENT DE PROTECTION CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

- Le dispositif ne doit pas être utilisé par des personnes dont l'état de santé pourrait constituer un risque supplémentaire pour leur propre sécurité lors d'une utilisation normale et des opérations de sauvetage.
- Le dispositif et les équipements associés ne doivent être utilisés que par des personnes formées et compétentes pour son utilisation en toute sécurité
- Un plan de sauvetage doit être élaboré pour chaque poste de travail, en tenant compte des risques potentiels.
- Il est interdit d'apporter des changements ou des modifications au dispositif sans l'accord écrit préalable du fabricant ; les réparations ne peuvent être effectuées que par le fabricant ou son centre de réparation agréé.
- Le dispositif ne doit pas être utilisé au-delà de ses paramètres admissibles ou à des fins autres que celles pour lesquelles il est conçu.
- Il est interdit d'utiliser des combinaisons de composants d'équipement auxquelles la fonction de sécurité d'un composant interfère ou coïncide avec la fonction de sécurité d'un autre composant.
- Avant chaque utilisation, vérifiez l'état de l'équipement de protection pour vous assurer qu'il est en bon état et qu'il fonctionne correctement. En particulier, vérifiez que tous les équipements ne présentent pas de dommages, d'usure excessive, de corrosion, d'abrasion, de coupures ou de dysfonctionnements. Veillez tout particulièrement à vérifier la fonction d'enroulement automatique du câble dans le dispositif et le bon fonctionnement du mécanisme de verrouillage, ainsi que la lisibilité du marquage.
- Le dispositif doit être mis hors service immédiatement : (1) en cas de doutes sur la sécurité de son utilisation ; (2) s'il a été utilisé pour arrêter une chute. Le dispositif peut être remis en service après que le fabricant ou un organisme compétent a confirmé par écrit qu'un contrôle technique approfondi a été effectué.

- Les dangers et les facteurs environnementaux suivants peuvent affecter le fonctionnement du dispositif : - contact du câble du dispositif avec des arêtes vives, - apparition d'un « effet pendulaire » en cas de chute de l'utilisateur, - présence de températures en dehors de la plage de fonctionnement autorisée du dispositif (-30 °C à +50 °C), - agents chimiques corrosifs, - contact avec des câbles électriques sous tension, - fonctionnement dans un environnement poussiéreux ou huileux. Lors de l'utilisation du dispositif, les consignes de sécurité pertinentes doivent être respectées afin d'éviter tout dysfonctionnement du dispositif.
- Pendant le transport, le dispositif doit être protégé de manière appropriée contre les dommages mécaniques, l'exposition à des produits chimiques agressifs et la pénétration de l'humidité à son intérieur.
- Si le dispositif est mis en vente ou sera utilisé dans un pays autre que celui initialement prévu, le revendeur doit fournir des instructions relatives à l'utilisation, à l'entretien, aux inspections périodiques et aux réparations dans la langue du pays dans lequel le produit sera utilisé.
- Des inspections périodiques régulières sont importantes pour une utilisation sûre du dispositif. Seul un dispositif parfaitement opérationnel peut garantir une utilisation sûre.
- Le dispositif doit être mis hors service et soumis à une inspection périodique complète avec entretien au moins une fois par an (tous les 12 mois d'utilisation). L'inspection périodique ne peut être effectuée que par le fabricant de l'équipement ou une entité autorisée par celui-ci. Cette inspection doit porter sur toutes les parties et les fonctions de l'équipement, conformément au manuel d'entretien du fabricant. L'inspection devrait également permettre de fixer une date de la prochaine inspection périodique.
- L'entreprise qui utilise l'équipement de protection est responsable de la délivrance et de la tenue à jour d'une fiche d'utilisation pour l'équipement de protection en sa possession. Cette fiche doit comporter au moins les informations suivantes : nom du dispositif, numéro de série, date d'achat et date de la première mise en service, nom (dénomination) de l'utilisateur, informations sur les réparations, les inspections et les cas de la mise hors service. La fiche d'utilisation doit être conservée par la personne compétente responsable de l'équipement de protection au sein de l'entreprise. L'équipement de protection non accompagné d'une fiche d'utilisation ne peut pas être utilisé.

Le dispositif est conforme aux exigences du Règlement (UE) 2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle.

Organisme notifié chargé de délivrer l'attestation d'examen UE de type conformément au Règlement 2016/425 : EU-Cert Sp. z o. o., ul. Karola Szymanskiego 12/U6, 80-280 Gdańsk, Pologne.

Organisme notifié chargé de la supervision de la fabrication : Apave SA (n° 0082) – 6 Rue du Général Audran – 92412 COURBEVOIE cedex – France

HMB3, R.C.S. 913 917 688 (France) - contact@hmb3.fr - www.harnaispro.fr

H	
H.1	
H.2	
H.3	
H.4	
H.5	
H.6	
H.7	

H.8					
	H.9	H.10	H.11	H.12	H.13
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					